



## Le parcours de soin du patient dans les Appartements de Coordination Thérapeutique



Association  
Addictions  
France

**Le partenariat institutionnel pour une prise en charge globale**

# Les services de l'Association Addictions France MARNE



## Le CSAPA:

- Spécificité jeune : la Consultation Jeune Consommateur (CJC)  
À destination des 12-25 ans et de leur entourage
- Spécificité TAPAJ : Travail Alternatif Payé A la Journée  
À destination des 16-25 ans

## La PREVENTION

### Le CAARUD

### Les ACT

# Les ACT

## Les missions

Les ACT sont des structures qui hébergent à **titre temporaire** des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale nécessitant des soins et un suivi médical. Ces structures ont pour objectif d'optimiser une prise en charge médicale, psychologique et sociale, par la mise en œuvre d'une coordination globale.

## La coordination

Les ACT s'appuient sur **une double coordination** :

- médicale devant permettre l'accès aux soins, l'observance des traitements, ...
- sociale visant à faciliter l'insertion : ouverture de droits sociaux, recherche d'un logement et aide au retour à l'emploi dès lors que cela est possible...

## **Les publics accueillis**

Toutes personnes vivant avec une pathologie chronique et/ou rencontrant des difficultés avec un produit psychoactif.

## **L'hébergement:**

8 appartements individuels et meublés sont situés à Reims, à proximité du CSAPA et de l'équipe ACT. Les appartements sont dans un quartier calme et résidentiel. Ils sont accessibles et facilitatrice pour des personnes ayant une mobilité limitée. (ascenseurs, proximité des lieux de soins, des transports...).

Leur implantation et leur taille permettent un mode de vie favorisant l'autonomie dans un futur logement.

## L'équipe

Est composée :

- Une cheffe de service
- Une médecin psychiatre coordinatrice
- Deux infirmières
- Trois Travailleurs sociaux



# Parcours du patient dans la prise en charge ACT



- Dossier Médical et social à envoyer avec une Lettre de Motivation de la personne concernée;
- RPE avec la personne + avec présence ou non de la structure qui oriente;
- Accueil de la personne hébergée : Signature du contrat séjour  
Modalité : 200€ de Caution + 60€ de redevance. Responsabilité civile.  
Charge comprise: électricité/ eau /gaz/ internet  
1 mois d'essai et d'observation
- Ensuite signature du projet de soin (5 mois) :avec objectifs sociaux et médicaux par mois et réévalué tous les mois.
- Accompagnement individuel et collectif ( groupe tous les jeudi matin)
- Renouvellement Pour 6mois. (si besoin)
- Suivi post ACT possible (3 ou 6 mois)

# Parcours du patient: le maillage territorial



## La coordination intra et extra structure :

### **Intra :**

Orientation CSAPA/ CAARUD.

Temps Patients tous les 3 mois entre les deux équipes pour des personnes co-accompagnées

### **Extra :**

Orientation structures médico-sociales, structures d'hébergement social, médecin, ....

Synthèse possible avec d'autre structure addictologique (maintien du suivi pour les personnes du territoire.)

Lien Infirmières Libérales, Médecine de ville, spécialistes, HETAGE (le lien, une orientation facilité)

Groupe de travail sur le parcours du patient sur le territoire.

# Merci de votre attention!

